

Compte rendu de la réunion du Conseil d'administration des Sentinelles de la route du 14 octobre 2004

Endroit: 5000, 3^e Avenue Ouest, local 202, Charlesbourg

Personnes présentes : Sylvain Bonneau

Jean-François Caron

Jean Carrier Louise Cormier Yvon Dionne Jean Leblond Nicolas Périgny

1. Ouverture de la réunion

Sylvain Bonneau ouvre la réunion à 19:48.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvain Bonneau et secondé par Nicolas Périgny de mettre le point 12.4 : Poste de secrétaire trésorier au point 10.4, le point 12.5 à Varia deviendra donc le point 12.4.

Adopté à l'unanimité, après cette correction.

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 29 septembre 2004

Il est proposé par Jean-François Caron et secondé par Nicolas Périgny d'adopter le compte rendu de la réunion du 29 septembre 2004 en changeant le montant au point 5 : Rapport du trésorier. Le montant aurait dû se lire : 3 642,48 \$ et non 3 274,42 \$.

Adopté à l'unanimité.

4. Communication du président

Grand Prix cycliste de Beauce : Le chèque perdu n'ayant pas été retrouvé, on déboursera donc 20,00 \$ pour en faire émettre un autre. On fera aussi une demande de lettre de référence.

La production du nouveau logo pour la banderole se fera dès qu'un prix nous sera confirmé. Sylvain s'occupe de ce dossier.

Sylvain Bonneau a contacté Michel Tremblay de Bicycle Record pour avoir le chèque de 1 000,00 \$, il contactera également For-Trem. Un suivi sera fait par Sylvain pour avoir les chèques avant l'Assemblée générale.

Concernant Louis Garneau, Sylvain Bonneau n'a aucune nouvelle de madame Boucher. Nous les avions sollicités pour une commandite. Le prochain conseil d'administration s'en occupera.

5. Rapport du secrétaire

Concernant la demande de la randonnée Tour du fleuve pour un service de mécanique, nous avons confirmé à Christian Savard que Bicycle Mathieu était intéressé. Bicycle Record n'était pas intéressé et Réjean Gosselin n'a pu être rejoint. Si ce dernier s'avère intéressé, nous le mettrons en contact avec M. Savard.

Jean Leblond demande à tous les membres du Conseil d'administration de lui transmettre les documents nécessaires pour finaliser le classement de l'année 2004.

Les fiches encadreurs seront remises dans la boîte bleue. Il a été convenu de faire une photocopie des feuilles de présence des randonnées pour mettre dans le dossier présences aux activités.

Sylvain remet au secrétaire les dossiers suivants : Coupe du monde de vélo de montagne, Office du tourisme, Grand Prix cycliste de Beauce, Randonnée

Tanguay, Championnat Tim Hortons et Randonnée la 5 de Beauport. Sylvain remettra au secrétaire le dossier de la Randonnée des Gouverneurs plus tard.

Nicolas Périgny a acheté deux estampes, la facture est présentée au trésorier pour remboursement. La facture des effets nécessaires au postage de l'avis de convocation, ordre du jour et sondage est présentée à Jean-François Caron par Jean Leblond.

6. Rapport du trésorier

Le solde en caisse est inchangé, soit 3 642,48 \$. Les chèques qui rentreront bientôt sont ceux de For-Trem, Bicycle Record et Banque Nationale. Les dépenses à venir sont le cours RCR (900 \$) et les téléphones.

Les 3 personnes autorisées à signer les chèques, Sylvain Bonneau, Jean-François Caron et Jean Leblond, se sont présentées à la Banque Nationale pour ouvrir un compte. La Banque Nationale n'ouvre plus de compte Association. On aurait eût à faire enquête sur les signataires pour ouvrir un compte chez eux. Étant donné ce problème, ils se sont présentés à la Caisse populaire pour identifier le troisième signataire et se faire faire des chèques. Le compte du club demeurera donc à la Caisse Populaire pour le moment.

Il faudra prévoir des chèques lors de l'Assemblée générale pour le remboursement des gens qui ont fait 15 randonnées et plus.

Proposition 2004-18:

Après discussion, il est proposé par Sylvain Bonneau, secondé par Jean Leblond, qu'une petite caisse au montant de 200,00 \$ sera instaurée dans le but de minimiser les frais bancaires. Cette petite caisse sera administrée par le trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

7. Formation secourisme / RCR

Jean Carrier nous informe qu'il y aura 2 cours les 24 octobre (8 participants) et 31 octobre (16 participants). L'endroit n'a pas encore été confirmé. Il y aura 8 participants par moniteur. Le prix est de 40 \$ incluant la salle, pour une facture totale de 960 \$.

Le prochain conseil d'administration s'assurera d'ajouter (si ce n'est pas déjà fait) à notre portfolio que nos membres ont reçu une formation d'encadreurs

certifiés de Vélo Québec et que plusieurs ont reçu aussi une formation de mécanique et de secourisme / RCR.

8. Formation mécanique cycliste

Jean Carrier doit reparler à Jacques Moreau. Le cours devrait se donner la semaine (2 soirs différents) étant donné les disponibilités de celui-ci. Deux dates seront retenues. Les cours devront se donner avant l'Assemblée générale.

Jean Leblond propose d'acheter un cadeau à Jacques pour le remercier de ses bons services de formation en mécanique. Jean Carrier s'en occupera.

9. Sondage

Le sondage sera envoyé aux membres avec l'avis de convocation à l'Assemblée générale dès demain.

10. Planification de l'assemblée annuelle des membres

Le conseil d'administration planifie le point 10.1 – Réservation, le point 10.2 - Ordre du jour, contenu et avis de convocation et le point 10.3 - Tableau des présences aux activités et distribution des prix.

Louise Cormier soumet le point que les membres du Conseil d'administration ne payent pas les frais d'inscription au club à chaque année de leur mandat. On fera la proposition aux membres à l'Assemblée anuelle.

Une lettre de recommandation sera demandée par Jean Carrier à la Randonnée Tanguay et Sylvain Bonneau fera de même pour la Randonnée des Gouverneurs.

10.4 Poste de secrétaire trésorier

Après discussion, le conseil d'administration décide de garder les postes de secrétaire et de trésorier séparés. Il serait souhaitable de faire des descriptions de tâches en début de mandat, ce qui sera envisagé dans le prochain conseil d'administration.

11. Frais de téléphone cellulaire

Sylvain Bonneau a un forfait de 500 minutes à 60 \$ par mois. Un forfait de 750 minutes à 90 \$ ferait mieux l'affaire pour couvrir les besoins du club pour les 5 mois d'été.

Proposition 2004-18:

Après discussion, il est proposé par Jean Carrier, secondé par Nicolas Périgny, qu'un montant de 150 \$ soit octroyé à Sylvain Bonneau pour couvrir le surplus d'appel sur son cellulaire sur une période de 5 mois pendant l'année 2004, soit 30 \$ par mois.

Adoptée à l'unanimité.

Une lettre d'invitation sans ordre du jour sera préparée afin d'être transmise par la poste aux ex-membres et prospects pour l'Assemblée générale.

12. Varia

12.1 Membres sans maillots ou sans participation

Sylvain a des maillots non distribués, il demandera aux membres concernés de les réclamer lors de l'Assemblée générale annuelle.

12.2 Pamphlets publicitaires et adresse site Internet

Nicolas Périgny ajoutera l'adresse Internet sur les pamphlets publicitaires et les amènera lors de l'Assemblée générale.

12.3 Rapports des responsables d'encadrements

Les rapports d'encadreurs manquants seront remplis par les responsables des randonnées. Ils devront être transmis au secrétaire avant le prochain conseil d'administration. Une rétroaction pourra ainsi être effectuée par le prochain conseil d'administration ainsi qu'une réflexion par le Comité sécurité au besoin.

12.4 Communications radios lors des encadrements

Lors de la Randonnée des Gouverneurs, l'utilisation de plusieurs radios fut une expérience positive, mais dans une autre randonnée on a eu des problèmes de retour d'ondes et des utilisations non nécessaires. Une utilisation plus efficace serait souhaitable à l'avenir. Utiliser les radios en urgence seulement et avec une méthodologie stricte pour une meilleure efficacité.

13. Prochaine réunion du Conseil d'administration

La date de prochaine réunion du conseil d'administration n'est pas encore fixée. On attendra que les résumés pour l'Assemblée générale annuelle soient faits. Jean Leblond demande à ce que ces résumés lui soient transmis par courriel d'ici le 22 octobre à 12h par ceux qui ont à en préparer, afin qu'il les collige pour préparation du l'ordre du jour détaillé pour les membres du conseil d'administration.

14. Levée de la réunion

Étant donné que tous les points à l'ordre du jour sont épuisés, Yvon Dionne demande la levée de la réunion. La réunion est levée à 10 :55.

Jean Leblond Secrétaire